

*Rec. 10/11*

49

0

*M. 1*


NOTE D'ICHTHYOLOGIE OUEST AFRICAINE

Description de *Atherina senegalensis* sp. nov.

par J. <sup>*can*</sup> CADENAT et M. <sup>*delais*</sup> DELAIS

Fonds Documentaire IRD  
Cote B\* 26625 Ex: *uniqua*

10

Fonds Documentaire IRD  
  
010026625

NOTE D'ICHTHYOLOGIE OUEST AFRICAINE

---

XLII - Description de *Atherina senegalensis* sp. nov.

(Téléostéens Mugiliformes, Atherinidae).

par J. CADENAT et M. DELAIS

---

Dès 1946, nous avons observé sur les côtes du Sénégal, dans la région de Joal, une petite athérine qui nous avait paru différente de toutes celles citées de la côte occidentale d'Afrique par la dimension de ses écailles :

39 à 41 écailles en ligne longitudinale pour les 5 premiers spécimens examinés au lieu de 45 à 49 (*A. breviceps*), 46 à 49 (*A. caspia*), 50 à 53 (*A. hepsetus*), 60 (*A. presbyter*).

Plus tard, après observation de nouveaux spécimens de la même région, Mr. Delais précisait certains caractères de l'espèce dont il envisageait de publier la description .

Cette description ne fut malheureusement jamais publiée .

En 1961, MM. M. Rossignol et J. Blache <sup>(1)</sup>, décrivaient sous le nom de *Atherina lopeziani* un petit poisson de la Baie de Biafra dans le fond du golfe de Guinée (côtes du Gabon juste au Nord du Cap Lopez), qui se rapproche beaucoup des exemplaires sénégalais appartenant à ce genre .

---

(1) - 1961 - ROSSIGNOL M. et BLACHE J. : Sur le statut spécifique de 2 poissons pélagiques du golfe de Guinée : *Anchoviella guineensis* nov. sp. et *Atherina lopeziana* nov. sp.

Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. 2<sup>e</sup> Série. XXXIII - n° 3 -  
pp. 285-293 (*Atherina lopeziana* pp. 291-293 - fig.2. p.291).

Nous pensons néanmoins qu'elle peut en être séparée, c'est pourquoi nous décrivons ci-dessous les exemplaires du Sénégal sous le nom de *Atherina senegalensis* (fig. 1 et 2), en les comparant aux *A.lopeziana* Rossignol et Blache .

Matériel examiné : 20 spécimens de longueur totale comprise entre 24 et 58 mm, tous trouvés mélangés aux algues ramenées par les sennes de plage dans la région de Joal. (Petite côte du Sénégal à 50 miles environ au Sud de Dakar).

Chez *A.senegalensis*, la cavité viscérale se termine postérieurement en une poche qui s'avance généralement en pointe arrondie jusqu'au niveau de la zone située entre la 22ième et la 23ième vertèbre à partir du crâne (entre la 20ième et la 2ième en partant de la queue). Voir fig. 3.

Les arcs haemaux ne présentent pas d'élargissement et de ce fait *A.senegalensis* possède des caractères attribués par L.P. Schultz (1) à la sous famille des Atherininae et d'autres caractérisant sa nouvelle sous famille des Taeniomembrasinae .

Nous nous bornons à signaler le fait et maintenons l'espèce dans le genre *Atherina* (sensu lato).

Coloration. Le poisson frais est presque transparent; cependant sur la tête, tout au long de la partie supérieure du corps, à la base de l'anale et de la caudale, se remarquent quelques points pigmentés séparés les uns des autres .

---

(1) - 1948 - Léonard P. SCHULTZ : a Revision of the genera of Atherinidae. (Proceed. U.S. Nat. Mus. vol. 98 pp. 1-48 - figs. 1-9 - pls.12 - 1948).

Le milieu des flancs est marqué de chaque côté par une bande longitudinale argentée, brillante, fragmentée vers l'avant, et lisérée à sa partie supérieure d'une ligne colorée noire; la bande argentée est ininterrompue à partir du niveau du dernier rayon de la première dorsale, elle se rétrécit un peu à la hauteur du pédoncule caudal pour s'élargir légèrement en V vers la base de la caudale.

Les prémaxillaires ont une forme caractéristique et sont d'un type se rapprochant de celui de *Hepsetia boyeri* figuré par L.P. Schultz dans sa révision des genres d'Atherinidae. (Note 1. p.21, fig. 2 C). Ils sont garnis d'une rangée de 65 à 80 petites dents très fines. (fig. 4).

Proportions du corps (établies sur un lot de 20 spécimens).

La longueur standard représente 78 à 82% de la longueur totale (L.); la tête est petite mesurant de 16 à 19% de L.

L'oeil environ 2 fois et demi dans la longueur de la tête; la hauteur du corps représente de 13 à 16% de L.

L'origine de la première dorsale est située entre le 35 et le 37% de la longueur totale .

L'origine de la deuxième dorsale entre 51 et 54% de L.

L'extrémité de la base de D2 entre 62 et 65% de L.

L'origine de l'anale entre 46 et 50% de L.

L'extrémité de la base de l'anale entre 63 et 66% de L.

Les pectorales sont de longueur variable : leur extrémité qui atteint tout juste le niveau de l'origine des ventrales en restant nettement en avant du niveau de la base du premier rayon de D1 chez certains exemplaires, dépasse l'origine des ventrales et atteint celle de D1 chez d'autres. Il ne semble pas qu'il y ait une relation précise entre la longueur relative des pectorales et la longueur totale du poisson. Nous n'avons malheureusement pas noté le sexe des individus observés.

Caractères numériques .

Rayons à	D1	D2 : (1 + ...)					A : (1 + ...).					
Nombres relevés	6-7-8	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
Fréquence (sur 20)	0-20-0	4	14	1	1	1	6	8	3	1	0	1

	Ecailles en ligne longitudinale .					Ecailles prédorsales (fréquences sur 10 seulement) .				
Nombre relevés	38	39	40	41	42	43	44	16	17	18
Fréquence	1	2	6	7	3	0	1	4	4	2

Branchiospines au bord inférieur du premier arc : 18 ou 19 et 5 ou 4 au bord supérieur sur les 4 spécimens décomptés .

Vertèbres : 41 ou 42 .

Comme nous l'avons dit au début de cette note, le nombre réduit de ses écailles en ligne longitudinale sépare *A. senegalensis* de toutes les espèces classiquement connues de la côte occidentale d'Afrique, seule l'espèce nouvellement décrite du Gabon : *A. lopeziana* Rossignol et Blache aurait pu s'en rapprocher .

Le tableau comparatif que nous donnons ci-après fait apparaître entre ces deux groupes d'Atherines des différences à notre sens suffisantes dans les proportions du corps, les nombres de rayons des nageoires et le nombre des écailles en ligne longitudinale et prédorsales, pour autoriser une discrimination spécifique .

*A. senegalensis* a été observée au Sénégal, des plages au Sud de Dakar (Hann) jusqu'à l'embouchure du Saloum .

Tableau comparatif .

	<i>A. lopeziana</i>	<i>A. senegalensis</i>
Rayons de D1	6 à 8 (7)	7
" " D2	1 - 11 à 13 (12)	1 - 12 à 15 (13)
" " A	1 - 14 à 17 (15)	1 - 14 à 20 (16)
Nombre de vertèbres	40 à 42 (41)	41 - 42
Ecailles en ligne longitudinale	43 à 48 (45)	38 à 44 (41)
Ecailles pré D1	18 à 23 (20)	16 à 18 (16-17)
Branchiospines au bord inférieur du 1° arc	13 à 16 (15)	18 ou 19
Tête en % de L; (L/T)	19 à 21; (4,6 à 5,1)	16 à 19%; (5,2 à 6,2)
Tête en % de sl; (sl/T)	23 à 26; (3,8 à 4,3)	20 à 24% (4,1 à 5,0)
pré D1 en % de L.; (L/pré D1)	38 à 40; (2,5 à 2,6)	35 à 37%; (2,70 à 2,85)
Extrémité de P.	Dépasse nettement origine de V; atteint presque origine D1. (1)	niveau atteint variable : parfois n'atteint pas, parfois dépasse longuement le niveau d'origine de V (2)

(1) - D'après le dessin qu'en donnent Blache et Rossignol (loc. cit. p. 291).

(2) - Comparer à ce point de vue les figures 1 et 2.

Dans le tableau ci-dessus, les chiffres indiqués entre parenthèses sont ceux des plus grandes fréquences d'observation.

Legende des figures .

---

- fig. 1 - *Atherina senegalensis* sp. nov.  
spécimen de Joal; L= 52 mm. (M. Delais dét.).
- fig. 2 - *Atherina senegalensis* sp. nov.  
un autre spécimen des environs de Rufisque;  
L=        mm. (P. Opic dét.).
- fig. 3 - *A. senegalensis* sp. nov.  
schéma montrant la forme de la vessie natatoire et le  
point externe atteint postérieurement (d'après les  
préparations de M. Delais).
- fig. 4 - *A. senegalensis* sp. nov.  
schéma des prémaxillaires (préparations et schéma de  
M. Delais).